



DOSSIER INSCRIPTION

BPJEPS spécialité Volley & Beach

2015-2016

Avant le 10 décembre 2015

Dossier à renvoyer par courrier

Au CROS Côte d'Azur - Service Formation
Maison Régionale des Sports
809 Bd des Ecoreuils - 06210 MANDELIEU



CROS
CÔTE D'AZUR



NOM _____ Prénom _____

NOM jeune fille _____

Né(e) le ___/___/___/___ A _____ Dpt _____

Nationalité _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél ___/___/___/___/___

Mail _____@_____

Situation familiale: Marié(e) Vie Maritale Célibataire

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le, ___ / ___ /2015

Signature



DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

1. Le présent dossier d'inscription dûment renseigné
2. **La copie du PSC1 à jour** (*Prévention & Secours Civique niveau 1*)
3. La copie des diplômes fédéraux avec mention de la date d'obtention
 - EEVB 1 & 2 (Educateur en Ecole de Volley Ball niveau 1 + niveau 2)
 - BEF 4 (Brevet d'Entraîneur Fédéral)
 - IFB (instructeur Fédéral Beach)
4. Une attestation d'accueil de la structure d'alternance
5. Un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du volley ball & beach volley (*datant de moins de 3 mois au jour Du positionnement soit au plus tôt le 4 octobre 2015*) portant signature et tampon du médecin.
6. La copie recto/verso de la **carte nationale d'identité** ou passeport en cours de validité
7. Une copie de l'attestation de droits à la sécurité sociale (*les dates mentionnées doivent être valides pour la période de formation*)
Nota : Il ne s'agit pas de la copie de la carte vitale
8. Une attestation d'assurance en responsabilité civile (*les dates mentionnées doivent être valides pour la période de formation*)
9. Une **enveloppe cartonnée format A4, affranchie à 5,58 euros** en timbres postaux exclusivement
10. 1 photo à coller sur le présent dossier
11. **1 chèque de 10 €uros** libellé à l'ordre du CROS Côte d'Azur correspondant aux frais administratifs et envoi
12. Le règlement des **frais pédagogiques dont le montant s'élève à 896 €**



(En l'absence d'un des éléments demandé le dossier ne sera pas traité)



DOSSIER INSCRIPTION 2016

BPJEPS VOLLEY & BEACH

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire à l'inscription et daté de moins de 3 mois

Je soussigné(e), _____ Docteur en médecine, certifie avoir
examiné ce jour, _____

Et avoir constaté qu'il / elle ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement
des activités physiques et sportives.

Fait à _____ le _____

Signature	Cachet du médecin

Veillez préciser toute allergie spécifique et tout médicament qui vous est contre-indiqué.



QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES JUSTIFICATIFS

➤ Bénéficiez-vous d'une prise en charge de formation : OUI NON

Par quel organisme : _____

Avez-vous déjà un club support pour votre alternance ? OUI NON

Si OUI, lequel ? _____

1. VOS ETUDES ET VOS DIPLOMES

Poursuivez-vous toujours des études ? : OUI NON

Si OUI, a quel niveau ? : _____

➤ **DIPLOMES JEUNESSE ET SPORTS**

- BAFA BAFD BAPAAT : lequel _____ TRONC COMMUN
 BEES : option _____ BPJEPS : spécialité _____
 AUTRES : _____

➤ **DIPLOMES STAPS**

- L1 L2 L3 M1 M2

2. VOTRE EXPERIENCE ANTERIEURE

➤ En tant que salarié :

➤ En tant que bénévole :

➤ En tant que pratiquant :

Fait à _____ Le : _____



CROS
CÔTE D'AZUR

DATES CLES DE LA FORMATION



10/12/2015 : Limite de retour des dossiers d'inscriptions

04/01/2016 : Positionnement des stagiaires

PROGRAMME DE FORMATION

La formation est construite autour de 2 modules de formation proposés sous le format de 11 journées de face à face pédagogique.

Les enseignements auront lieu à : Maison régionale des Sports – 809 bd des écureuils – 06210 MANDELIEU

METHODOLOGIE DE PROJET	VOLLEY SANTE ET PROJET VOLLEY
Lundi 18/01/2016	Samedi 5/3/2016
Lundi 01/02/2016	Samedi 19/3/2016
Lundi 22/02/2016	Samedi 2/4/2016
Lundi 07/03/2016	Samedi 30/4/2016
Vendredi 8/04/2016	Samedi 14/5/2016
	Samedi 28/5/2016
 Epreuve certificative en centre de formation Mardi 7/6/2016 Rattrapage Mardi 14/6/2016	
 Epreuve certificative en structure d'alternance Date à planifier sur le second trimestre 2016	